

**BULLETIN D'INSCRIPTION- VIDE GRENIER
DAMPVALLEY LES COLOMBE - DIMANCHE 30 AOÛT 2026**

A retourner à : **Association Saint Laurent - Mairie 2 rue des Cannes 70000 Dampvalley les Colombe**
Joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'**Association Saint Laurent**
Ou espèces (uniquement si dépôt directement dans la boîte aux lettres de la mairie)
Pour toute information : 07.70.24.62.49 & 06.11.70.66.71
Inscriptions prioritaires pour les habitants de Dampvalley et leurs amis

Identité du responsable du stand

NOM ET PRÉNOM	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
MAIL	

Tarif (maximum 4 mètres) : 2€ euros le mètre

Nombres de mètres	
Total dû :	

Pièces d'identité (ou fournir une copie) - l'original de la pièce d'identité sera demandé le jour J :

- Carte d'identité - Passeport (rayer la mention inutile)

N° pièce d'identité	
Délivrée le	
Par la préfecture de	
Immatriculation du véhicule présent le jour J	

Déclaration sur l'honneur :

Je déclare ne vendre que des objets personnels et usagés et ne pas avoir participé à d'autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R/321-9 du code pénal) et je m'engage à respecter le règlement du vide grenier.

Fait le :/...../2026 à :

Signature :

ASSOCIATION SAINT LAURENT RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER

- Aucune vente d'objets et de meubles neufs n'est tolérée.
- L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
- L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule.
- La vente de boissons et de petite restauration est strictement réservée à l'association organisatrice.
- L'installation s'effectue de 7h à 8 h.
- Pour des raisons de sécurité aucune voiture ne doit rester sur le terrain destiné aux stands.
- L'association se réserve le droit de récupérer les stands non occupés après 8 heures.
- En aucun cas, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.
- Je m'engage à tenir mon stand ouvert de 8 h à 17 h et à quitter les lieux avant 19 h, en ayant débarrassé et nettoyé l'espace occupé.
- Aucun lieu de placement précis ne pourra être demandé.
- Quel que soit le temps, il est conseillé de se munir d'un parasol.

POSSIBILITÉ DE PETITE RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE